

La motion n° 7 que voici, de M. Burton, est maintenant mise aux voix:

Que le bill C-4, modifiant la loi sur les corporations canadiennes et autres dispositions statutaires soit modifié par le retranchement à l'article 20 de l'alinéa b) du paragraphe (3), aux pages 62 et 63, et son remplacement par ce qui suit:

«b) une compagnie privée sauf ce qui est prévu aux alinéas c) et d);

c) l'alinéa b) ne s'applique pas à une compagnie privée qui est une corporation personnelle au sens de l'article 68 de la Loi de l'impôt sur le revenu pendant la totalité de l'année pour laquelle la présente loi exige un état financier;

d) le ministre, compte tenu de l'intérêt public, peut accorder une exemption à une compagnie privée si son revenu n'excède pas dix millions de dollars au cours de tout exercice se terminant dans l'année où le présent article entre en vigueur ou après celle-ci et pour lequel la présente loi exige la préparation d'un état financier, ou dont l'actif total, le dernier jour de cet exercice dépasse cinq millions de dollars.»

● (9.10 p.m.)

(La motion n° 7 de M. Burton, mise aux voix, est rejetée.)

● (9.20 p.m.)

#### ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Barnett,	Lewis,
Benjamin,	MacInnis (M <sup>me</sup> ),
Burton,	Orlikow,
Douglas (Nanaïmo- Cowichan-Les Îles),	Peters,
Gilbert,	Rose,
Gleave,	Rowland,
Harding,	Saltsman,
Howard (Skeena),	Skoberg,
Knowles (Winnipeg- Nord-Centre),	Thomson (Battleford- Kindersley)—18.

#### ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Alexander,	Cyr,
Alkenbrack,	Danforth,
Allmand,	Danson,
Anderson,	Davis,
Andras,	Deachman,
Badanai,	Deakon,
Basford,	De Bané,
Bécharde,	Dionne,
Beer,	Douglas (Assiniboia),
Bell,	Downey,
Bigg,	Forest,
Blouin,	Forget,
Borrie,	Forrestall,
Breau,	Fortin,
Caccia,	Francis,
Carter,	Gendron,
Chappell,	Gibson,
Chrétien,	Gillespie,
Clermont,	Givens,
Comeau,	Godin,
Crossman,	Gray,
Crouse,	

[M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde).]

Grills,  
Guay (St-Boniface),  
Guilbault,  
Hales,  
Hees,  
Hellyer,  
Hogarth,  
Hopkins,  
Horner,  
Kaplan,  
Knowles (Norfolk-  
Haldimand),  
Lambert  
(Edmonton-Ouest),  
LeBlanc (Rimouski),  
Lefebvre,  
Legault,  
Lessard,  
(Lac-Saint-Jean),  
Loiselle,  
Macdonald  
(Rosedale),  
MacEwan,  
MacGuigan,  
Mackasey,  
MacLean,  
MacRae,  
McCleave,  
McCutcheon,  
McGrath,  
McNulty,  
McQuaid,  
Mahoney,  
Marceau,  
Marchand  
(Kamloops-  
Cariboo),  
Marshall,  
Matte,  
Morison,  
Nielsen,  
Noël,

O'Connell,  
Otto,  
Paproski,  
Pelletier,  
Penner,  
Perrault,  
Richardson,  
Ritchie,  
Roberts,  
Robinson,  
Rochon,  
Rodrigue,  
Rondeau,  
Roy (Timmins),  
Ryan,  
Schumacher,  
Serré,  
Smerchanski,  
Smith  
(Northumberland-  
Miramichi),  
Smith  
(Saint-Jean),  
Southam,  
Stafford,  
Stanfield,  
Stewart (Okanagan-  
Kootenay),  
St. Pierre,  
Sullivan,  
Thomas  
(Maisonneuve),  
Thomas  
(Moncton),  
Trudel,  
Turner  
(London-Est),  
Wahn,  
Walker,  
Whelan,  
Whiting,  
Woolliams—114.

● (9.30 p.m.)

**M. l'Orateur suppléant:** Je déclare la motion rejetée. Quand le bill sera-t-il lu pour la 3<sup>e</sup> fois?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ne devrions-nous passer d'abord à l'étape du rapport?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations)** propose que le bill C-4, modifiant la loi sur les corporations canadiennes et autres dispositions statutaires ayant rapport aux sujets touchés par certaines des modifications à ladite loi, soit agréé tel qu'il a été modifié par le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

(La motion est adoptée.)

**L'hon. M. Basford** propose que le bill soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je ne dirai que quelques mots au sujet des aspects du bill que nous approuvons. Il s'en trouve un bon nombre. Comme je l'ai déjà dit, on a apporté bien des changements au bill à l'étape du comité. Le